

Un bilan de mandat cantonal Canton Le Mans 6 (Quartiers Sud – Arnage)

Rendre compte de son mandat est pour nous un principe de base de la démocratie. Aussi, à quelques semaines de la fin de notre mandat, il nous semble naturel de vous rendre compte des actions entreprises en votre nom. C'est le sens de ce document.

Le bilan cantonal, présenté dans ce document, détaille, à partir du projet cantonal que nous vous avons proposé lors des élections départementales de mars 2015, l'ensemble des actions entreprises et des progrès réalisés durant ces six années de mandat. Il est probablement incomplet et ne pourra jamais rendre compte de l'essentiel : la richesse des échanges avec chacun d'entre vous.

Nous nous étions alors engagés à être des élus de terrain, proche de vous. Nos permanences, nos rencontres et la mise en place du Conseil cantonal nous ont permis de relever avec passion ce défi de la proximité.

Les encouragements et la satisfaction de ceux d'entre vous que nous avons croisés, reçus et peut-être aidés nous rendent fiers du chemin parcouru ensemble. Nous n'avons pas la prétention d'avoir eu réponse à tous les problèmes soulevés. Mais, nous avons toujours cherché à aider, soutenir et conseiller chacun d'entre vous le mieux possible.

Avec détermination, nous avons suscité, accompagné et défendu de nombreux projets pour améliorer la vie quotidienne de tous.

Nous vous remercions de votre confiance.

Sachant tout l'intérêt que vous porterez à notre démarche, nous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les plus chaleureux.



Christophe COUNIL



Isabelle COZIC-GUILLAUME



*l'énergie
solidaire !*



L'énergie
solidaire!

Une méthode : Dialogue & Proximité

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de proximité par excellence, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous nous sommes engagés avec passion dans ce travail de proximité.

La proximité, c'est tout d'abord écouter.

- ♦ **Plus de 600 de permanences sur la durée du mandat** soit plus de 1 500 doléances prises en charge dans des thématiques aussi différentes que l'emploi, le logement, l'accès aux droits ou des problèmes de vie quotidienne. Ouverture d'une permanence téléphonique pendant la période de confinement.
- ♦ Des **temps de rencontre** réguliers avec les associations lors de notre participation aux animations qui rythment la vie du canton et organisation d'un temps convivial annuel à l'occasion de la remise des dossiers de dotation aux associations.
- ♦ Notre participation aux **visites de quartiers et aux réunions de concertation** sur la partie mancelle du canton. Organisation d'une vingtaine de visites de quartier.

La proximité, c'est également vous informer.

- ♦ Création d'**un site internet cantonal** permettant de vous informer de notre action www.canton-lemanssud-arnage.fr qui vient compléter le *Blog-notes* de Christophe COUNIL www.ch-counil.com.
- ♦ Publications régulières d'information sur les **réseaux sociaux** à travers trois comptes Twitter : @ChCouncil, @I_Cozic et @LeMansArnage et Facebook
- ♦ A mi-mandat, publication d'une **lettre d'informations** et organisation de deux réunions publiques pour rendre compte de notre action.

La proximité, c'est également vous associer

- ♦ Neuf réunions du **Conseil Cantonal** qui rassemble les élus, les responsables des associations et les citoyens intéressés pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton : Budget départemental, suivi des dossiers du Canton, projet Le Mans Ressort, action sociale départementale. Il est notamment chargé de valider la répartition de la dotation cantonale aux associations du canton.



*L'énergie
solidaire!*

Canton Le Mans Sud - Arnage

La Solidarité au cœur de l'action du Conseil départemental

La Solidarité constitue le cœur de métier du Conseil départemental. C'est la raison pour laquelle aux côtés des élus de Gauche et Républicains, nous tentons de promouvoir au plan départemental et cantonal des propositions novatrices en matière de Solidarité. Toutefois, les questions sociales restent notre principal point de désaccord avec la majorité départementale qui tient assez peu compte de nos propositions et de nos remarques.

La solidarité c'est aider ceux qui vivent dans la précarité.

La politique d'insertion doit permettre le retour vers l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par un soutien affirmé aux initiatives locales notamment les chantiers d'insertion qui bénéficient de conventions d'objectifs pluriannuelles conformément à nos attentes. Toutefois, la politique conduite par la majorité départementale n'est pas satisfaisante sur plusieurs aspects :

- Mise en concurrence des structures d'insertion dans le cadre des appels à projet ;
- Absence de prise en charge des personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- Restrictions budgétaires qui mettent en difficultés les structures d'insertion.

De même, nous avons plusieurs fois dénoncé les conditions d'attribution du RSA qui visent à retarder l'ouverture des droits de plusieurs mois ainsi que le suivi souvent inquisitoire des allocataires qui doivent en permanence se justifier. Pour la majorité départementale, la Solidarité est vue comme une charge et non comme un devoir ... pas étonnant que notre proposition de mettre en place un Fonds Départemental de Solidarité destiné à soutenir les publics les plus fragiles ait été rejeté sans débat, ni études.

Sur le plan cantonal, nous sommes très attentifs aux actions engagées apportant notre soutien aux structures et associations qui œuvrent en faveur des personnes en situation de précarité (AIF, chantier d'insertion d'Arnage, DEPAR...). A ce titre, nous avons participé activement au succès de l'Épicerie solidaire des Quartiers Sud qui œuvre depuis deux ans au service des plus démunis.

La solidarité c'est soutenir les Personnes âgées

Considérant que le maintien à domicile des personnes âgées doit être la priorité de la politique en faveur de nos anciens, nous avons demandé que soit revu les conditions d'intervention des aides à domicile. Là aussi, dans une logique purement comptable, la majorité départementale a refusé toute amélioration de la situation considérant que 15 minutes étaient suffisantes pour lever, laver et faire déjeuner une personne âgée.

Par ailleurs, nous regrettons vivement que le Conseil départemental ait refusé d'apporter son soutien au projet de maison de retraite non lucratif sur le site de l'ancienne clinique du Tertre rouge. Le projet est aujourd'hui définitivement abandonné.

La solidarité c'est soutenir les personnes en situation de handicap

La question du handicap, dont le Département est le principal acteur, reste là encore dans une vision purement comptable empêchant tout réel progrès. Toutefois, il faut saluer les efforts pour rendre accessibles les établissements scolaires aux personnes en situation de handicap notamment dans le cadre de la reconstruction des collèges Maroc-Huchepie et Henri Lefevre. Ainsi, 3 collèges sont désormais dotés d'un ascenseur.

La solidarité c'est aider les jeunes à démarrer dans la vie

Nous regrettons vivement le refus du Conseil départemental de mettre en place un « Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes » qui aurait permis d'accompagner sur des objectifs définis conjointement (formation, mobilité, emploi, logement ...) les jeunes de 16 à 24 ans manifestant la volonté d'avancer à travers un projet précis. La mise en œuvre de la Garantie jeunes sous le mandat de François HOLLANDE a pu compenser en partie l'inactivité du Département sur cette question.

La solidarité passe aussi par la Protection de l'Enfance

Nous avons été attentifs à ce que le Département apporte un soutien régulier aux actions de parentalité des centres sociaux qui permettent aux parents de mieux appréhender le comportement de leur enfant et l'accompagner dans son éducation. Cela s'est notamment traduit par un soutien à la création du lieu d'accueil Parents - Enfants « Chrysalide » au sein du Centre social des Quartiers Sud.

La solidarité doit aussi s'exercer entre les territoires

Bien que le Département ait affirmé sa volonté de traiter équitablement les territoires, force est de constater que les cantons urbains continuent à ne pas bénéficier des mêmes aides que les territoires ruraux. Par ailleurs, la suppression de la Convention de Développement Local qui permettait d'aider les projets locaux prive les acteurs du canton d'une aide de 132 000 € sur la durée du mandat (22 000 € par an).

Nous avons apporté notre soutien aux acteurs du territoire luttant contre la fermeture des services publics : lutte contre la fermeture du bureau de poste de la Cité des Pins, lutte contre les fermetures de classe ... Parallèlement, nous avons accompagné la création de deux MSAP (Maison de services au public) au Centre social des Quartiers Sud et au Centre social Voyageurs 72.

Le soutien aux acteurs de terrains.

Dans le cadre de la négociation du nouveau Contrat de ville, nous avons approuvé la décision du Département de recentrer son intervention sur ses principales compétences. Par contre, nous nous sommes opposés à la forte baisse des crédits consacrés à la Politique de la ville alors que les quartiers prioritaires sont plus nombreux et plus étendus que par le passé. En effet, les crédits consacrés à la politique de la ville sont passés de 237 000 € en 2014 à 107 000 € en 2020 soit une baisse de 55% de l'enveloppe en 4 exercices budgétaires.

De la même façon, nous ne pouvons que regretter la baisse régulière des aides aux associations intervenant sur les questions sociales malgré nos vives protestations lors de l'examen des dossiers en Commission permanente.



Sept axes de travail pour notre canton

Canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de terrain, les Conseillers départementaux doivent aussi être en mesure de s'emparer des dossiers en suscitant, en accompagnant et en défendant les projets de leur canton. Dans le cadre des élections départementales, nous avons fait le choix de porter nos efforts sur sept axes de travail.

❶ Favoriser le développement économique et la création d'emplois

Dans le cadre de notre action de proximité, nous avons accompagné les efforts de Le Mans Métropole pour favoriser la création d'emplois (ZAC Fouillet - Aéroville, Projet ActiSud sur le site Phillips) et avons été attentifs aux demandes des entreprises et commerces qui se sont adressés à nous. Nous avons, également, accompagné les travaux de revitalisation du Centre Sud qui doit rester un centre commercial le plus attractif possible.

Toutefois, il convient de rappeler que dans le cadre de la loi Notre, le Conseil départemental a perdu sa compétence économique réduisant considérablement nos capacités d'action sur cette question.

❷ Donner la priorité à l'Éducation en soutenant les 5 collèges du canton

Notre canton compte aujourd'hui 4 collèges qui rassemblent 1 600 élèves : Henri Lefeuve à Arnage, Pierre Gilles-de-Gennes, Bérengère de Navarre et Joséphine Baker au Mans. Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2004, la compétence « Collège » appartient au Conseil départemental sur tous les aspects de la vie de l'établissement hormis les questions relatives à l'enseignement.

Ce qu'il faut retenir pour le canton Le Mans 6 :

- Maintien des dotations de fonctionnement et pédagogique permettant de soutenir les projets des équipes éducatives.

Bilan des aides accordées aux collèges du canton de 2015 à 2021	
Collège Pierre Gilles-de-Gennes (Maroc)	783 478,72 €
Collège Bérengère de Navarre (Les Sources)	665 341,89 €
Collège Joséphine Baker (Vauguyon)	677 716,59 €
Collège Henri Lefeuve (Arnage)	623 003,72 €

- Reconstruction des collèges Pierre Gilles-de-Gennes (Maroc-Huchepie) au Mans et Henri Lefevre au Mans, la livraison des nouveaux équipements est intervenue dans le courant de l'année 2020. Si nous avons regretté le recours à un Partenariat Public - Privé pour mener à bien ces projets, nous avons voté les délibérations considérant avoir obtenu les réponses à nos inquiétudes concernant notamment les personnels TOS, la demi-pension, la maintenance des équipements ...
- Restructuration du collège Bérengère de Navarre (Les Sources) au Mans. Dotés d'une enveloppe budgétaire de 4,5 millions d'€uros, les travaux ont débutés en 2020 pour une durée de 18 mois.
- Dans le cadre du changement de nom du Collège des Sources, nous avons proposé la signature d'une convention entre le Collège et Sarthe Culture permettant un accès privilégié des élèves de l'établissement aux événements organisés par l'Abbaye royale de l'Epau. Pour faciliter le déplacement des élèves entre l'établissement et l'Abbaye, nous avons obtenu une subvention annuelle de 1 000 € de la part du Département.
- Poursuite des opérations de rénovation du Collège Joséphine Baker (Vauguyon) : réfection des clôtures et portails, réaménagement des bureaux de la vie scolaire et travaux de stabilisation au feu, création d'un préau et d'un ascenseur ...
- Nous avons activement œuvré pour trouver des financements pour accompagner la création de la section « Arts de la Scène » en lien avec l'INM au sein du collège Joséphine Baker
- Fermeture du collège Le Ronceray : Malgré la qualité du travail de l'équipe pédagogique reconnu par toute le monde, force est de constater que les effectifs du Collège n'ont cessé de diminuer (150 élèves) et que les résultats étaient nettement en dessous de ceux constatés dans l'ensemble des REP du Département. Par ailleurs, on constatait une fuite importante des familles qui a conduit à une absence de mixité sociale. Face à ce constat, nous aurions pu choisir de lutter contre la fermeture du Collège mais après de multiples échanges avec les différents acteurs du dossier nous avons vite compris que la fermeture était inéluctable, c'est pourquoi nous avons fait le choix d'une démarche plus constructive. Cette position nous a permis de poser certaines conditions qui ont été entendues :
 - Libre choix pour les familles de scolariser leur enfant dans le collège de leur choix ;
 - Répartition des moyens actuels sur les autres collèges du secteur en fonction du choix des familles ;
 - Maintien des écoles du quartier en REP + (rattachement au collège Joséphine Baker) ;
 - Possibilité pour les enseignants de bénéficier d'une bonification « Carte scolaire » pour leur mutation ;
 - Déblocage des travaux sur les collèges Les Sources (4M€) et Joséphine Baker (1M€) ;
 - Transfert du Gymnase du Collège à la Ville du Mans ;
 - Opération d'urbanisme à la place du Collège Le Ronceray ;

- Vigilance du Département sur les moyens accordés à la MJC et au Centre Social dans le cadre du Contrat de ville pour accompagner les élèves du Ronceray ;
 - Redynamisation du Collège Joséphine Baker dans le cadre d'un projet pédagogique novateur autour des Arts du spectacle en lien avec l'Institut des métiers du Music-hall.
- Le déploiement du Plan numérique est aujourd'hui achevé dans les 4 collèges du canton. Suite à notre intervention, le déploiement des nouveaux matériels informatiques a eu lieu dès 2018 pour le Collège Joséphine Baker.
 - La restauration scolaire du Collège d'Arnage est assurée par le Conseil départemental depuis le 1^{er} janvier 2017 qui a pris le relais de la municipalité d'Arnage. Par contre, cela a conduit à l'application d'un tarif unique alors que les familles profitaient auparavant de la tarification sociale mise en place par les élus d'Arnage.
 - Nous avons voté contre l'augmentation régulière des tarifs de restauration scolaire durant quatre années consécutives, augmentation qui pénalise une fois de plus les familles les plus modestes.

③ Agir pour la Tranquillité publique

La Sécurité des biens et des personnes reste une thématique forte de notre canton c'est pourquoi nous avons appuyé les efforts des communes du Mans et d'Arnage pour favoriser la tranquillité publique et obtenir un renforcement des patrouilles de Police et de Gendarmerie.

Nous avons obtenu le maintien des moyens mis en œuvre par le Département dans le cadre de sa compétence de prévention de la délinquance :

- Présence des équipes de prévention spécialisée dans les quartiers du Mans (Ronceray, Glonnières et Vauguon) avec l'extension du dispositif aux plus jeunes.
- Maintien des subventions aux actions de parentalité visant au renforcement des liens parents-enfants car c'est dès le plus jeune âge que doit commencer l'apprentissage du respect des règles de vie en société.
- Construction de la nouvelle Caserne des pompiers « Le Mans Sud Métropole » sur le site du Fouillet – Aéroville.
- En lien étroit avec le Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage, nous avons été attentifs au respect des procédures permettant de lutter contre le stationnement anarchique des caravanes. Nous avons obtenu une subvention de 60 000 € du Conseil départemental pour la réalisation d'une aire de grand passage (mise en service en 2018).

Par ailleurs, dans le cadre de sa délégation municipale, Christophe COUNIL a permis la création d'une Police municipale, le renforcement des actions de médiation et de prévention ainsi que la mise en place de caméras de surveillance autour du Centre commercial du Ronceray.

④ Améliorer et défendre notre cadre de vie

Notre canton est agréable à vivre car il juxtapose harmonieusement espaces verts et zones d'habitat. Dans notre action, nous veillons à ce que l'ensemble des projets prenne pleinement en compte cette dimension environnementale plus que jamais nécessaire.

- Suivi et soutien des opérations de construction et de réhabilitation des logements sociaux pour lesquelles l'aide du Conseil départemental reste trop limitée.
- Accompagnement de la réalisation de nouveaux tronçons du Boulevard Nature à Arnage et sur le site de la Grande Sapinière au Mans.
- Refus du Conseil départemental de se doter d'une Charte de l'Eau permettant de prendre en compte l'ensemble des aspects de cette question.
- Mise en place à notre initiative d'un Conseil consultatif des riverains du Circuit réunissant les collectivités, le Syndicat mixte des 24 heures, l'ACO et les associations de riverains pour évoquer toutes les questions liées à l'usage du Circuit. Trois réunions se sont tenues en 2017, 2018 et 2019. Nous nous sommes également opposés avec succès à l'extension des horaires d'utilisation du Circuit Bugatti afin de ne pas augmenter les nuisances sonores.
- Transmission de plusieurs plaintes de riverains de l'aérodrome Le Mans - Arnage concernant les nuisances liées à certains usages de l'aérodrome (nuisances sonores liées au parachutisme ou à l'école de pilotage notamment). Nos interventions ont notamment permis la délocalisation en partie de l'activité de parachutisme sur La Flèche.
- Demande de la mise en place de dispositifs antibruit le long de la déviation Sud-Est afin d'assurer une plus grande tranquillité des riverains. Même si notre demande est refusée par le Conseil départemental à ce jour, nous continuons à travailler activement sur cette question en lien avec les riverains concernés. De même, nous avons sollicité le Département pour qu'il participe à des opérations de reboisement le long de cette voie routière.
- Suivi du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire cantonal en lien avec l'opérateur Orange. Multiples interventions pour accompagner les usagers.

⑤ Assurer le maintien d'un nombre de médecins suffisant

Notre canton, notamment dans sa partie mancelle, est confronté à la diminution de la présence des professionnels de santé comme les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes remettant ainsi en cause l'accès aux soins d'une partie de la population. Conformément à nos engagements, nous avons soutenu et accompagné plusieurs actions :

- Accompagnement de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le quartier de Vauguyon permettant le maintien d'un médecin et l'arrivée d'un deuxième.
- Accompagnement de la création d'une maison de santé avenue Georges Durand (ouverture en 2022) permettant le maintien de trois médecins et l'arrivée de deux autres à moyen terme.
- Soutien actif à l'Association des professionnels de santé dans les quartiers politique de la Ville qui souhaite développer en lien avec les médecins généralistes des actions de prévention. Cette action s'est traduite par la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire multisites qui coordonne l'action des professionnels de santé des Quartiers Sud et qui a, par exemple, pris en charge la gestion du Centre de santé de vaccination Covid-19 de la MPT Jean Moulin.
- Contacts réguliers avec les professionnels de santé pour les accompagner dans leurs projets.
- Interventions pour obtenir que l'État reconnaisse notre canton comme un territoire prioritaire afin de permettre d'attribuer des aides aux professionnels de santé s'installant sur notre territoire.
- Interventions auprès du Conseil départemental ayant permis que l'ensemble du canton bénéficie des mêmes aides à l'installation des médecins que dans le reste du Département.

⑥ Faciliter et sécuriser les déplacements

Notre proposition de mise en œuvre d'un Schéma Départemental des Déplacements permettant de mieux organiser l'intermodalité entre les différents modes de transport en commun n'a pas été retenue par la majorité départementale. Toutefois, nous avons été actifs pour défendre les projets routiers sur le réseau départemental du canton :

- Multiples interventions concernant l'entretien et la réglementation sur les routes départementales irriguant notre canton.
- Sécurisation du virage d'Arnage et de la RD 140 vers Mulsanne par la réalisation d'un rond-point.
- Interventions pour obtenir une meilleure desserte du Pôle excellence sportif notamment à travers l'inscription du recalibrage de la RD 92 qui relie Arnage à

Ruaudin via la zone du Cormier au nouveau Schéma routier départemental (les travaux sont prévus la période 2021 - 2022).

Par compte, il convient de noter l'abandon définitif du projet de déviation Arnage - Ponthibaut permettant de relier la route du Lude au rond-point de la Belle-étoile du fait des contraintes environnementales et de la très forte opposition des riverains de ce secteur.

Enfin, nous avons accompagné la fusion de l'association de gestion de la Piste d'Éducation Routière d'Arnage avec Carbur'emploi afin de préserver cet outil indispensable à l'éducation routière. Nous avons obtenu un maintien des aides du Département.

7 Encourager la vie associative

L'accompagnement de la centaine d'associations de notre canton a également été au cœur de notre action à travers une présence régulière aux manifestations et un soutien appuyé dans la mise en œuvre de leur projet.

Les aides du département aux principales associations du canton de 2015 à 2019	
AGAG Arnage – La Gémerie	15 600 €
Arc en Ciel (Vauguyon)	57 800 €
Les Petits Débrouillards	91 600 €
Carbur'Emploi – PERA (Insertion)	246 911 €
Centre Social des Quartiers Sud	73 600 €
Club des Cheminots du Mans	25 024 €
Cultures du Cœur Maine	134 500 €
Maison des habitants (Arnage)	167 364 €
ITER (Insertion – Le Mans)	388 836 €
Le Mans Sarthe Vélo	77 360 €
MAT 72	31 055 €
MJC Ronceray	120 925 €
Union Sportive d'Arnage	34 254 €

Nous avons dénoncé la forte baisse de la dotation cantonale aux associations. En effet, depuis 2016, chaque canton dispose d'une enveloppe calculée en fonction du nombre d'habitants avec 0,72 € par habitant. En 2017, notre canton a bénéficié d'une dotation de 20 155 € soit une somme en baisse de 25% par rapport aux anciennes modalités de calcul des dotations.

La répartition de la dotation cantonale est validée chaque année par le Conseil cantonal et tient compte de l'intérêt de l'action présentée pour les habitants du canton, de l'importance du public concerné, notamment du public jeune et du caractère innovant du projet ou de l'action. En 2019, 50 associations ont été soutenues avec des subventions allant de 150 € à 1 200 € pour les plus importantes. Pour la dernière année du mandat, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et en concertation avec les associations, nous avons subventionné 40 associations en donnant la priorité à celles venant en aide aux plus démunis ou menant des actions auprès du public jeune.